

**FORUM EURO-MEDITERRANÉEN DES INSTITUTS ÉCONOMIQUES  
EURO-MEDITERRANEAN FORUM OF ECONOMIC INSTITUTES**

**SECONDE CONFERENCE DU FEMISE**

*Marseille, 29 & 30 Mars 2001*

***TABLE RONDE #7 - 30 Mars 2001  
ROUND TABLE #7 - March 30<sup>th</sup> 2001***

***AGRICULTURE EN MÉDITERRANÉE  
MEDITERRANEAN AGRICULTURE***

***L'IMPACT DE LA LIBERALISATION COMMERCIALE  
EURO-MEDITERRANEENNE  
DANS LES ECHANGES AGRICOLES***

***Alejandro LORCA, José VICÉNS  
Univ. Autónoma de Madrid - SPAIN***

Institut de la Méditerranée  
Palais du Pharo  
58, Boulevard Charles Livon 13007 Marseille  
Tel : 00 33 (0) 491 31 51 95 Fax : 00 33 (0) 491 31 50 38  
ins.med@femise.org

*Le FEMISE bénéficie du soutien financier de la Commission des Communautés Européennes  
The FEMISE Network Benefits from the Financial Assistance  
from the [Commission of the European Communities](#)*

---

Universidad Autónoma de Madrid  
Projet de Recherche FEMISE

**L'IMPACT DE LA LIBERALISATION  
COMMERCIALE EURO-MEDITERRANEENNE  
DANS LES ECHANGES AGRICOLES**

Equipe de Recherche

Direction:

Alejandro Lorca. Univ. Autónoma de Madrid  
José Vicéns. Univ. Autónoma de Madrid - Instituto LR Klein

Chercheurs:

Rafael de Arce. Univ. Autónoma de Madrid - Instituto LR Klein  
Carlos Asenjo. Grupo de Estudios Europeos y Mediterráneos GREEM  
Alegría Collantes. Instituto LR Klein  
Gonzalo Escribano. Univ. Nacional de Educación a Distancia  
Julián Moral. Univ. Instituto LR Klein  
Cristina Muñoz. Grupo de Estudios Europeos y Mediterráneos GREEM

---

## REMERCIEMENTS ET PRESENTATION

Les auteurs du présent projet aimeraient remercier pour leur collaboration, le Réseau FEMISE pour l'élaboration de cette étude et plus spécialement, les professeurs J. L. Reiffers, Heba Handoussa, Lionel Urdy, Subidey Togan and Alfred Tovias. Nous aimerions aussi remercier les personnes ayant participé au séminaire de préparation des projets qui a eu lieu à Marseille, en Février 2000; toutes leurs suggestions nous ont été très utiles pour l'élaboration finale de cette étude.

Un grand merci également aux institutions suivantes: L'Institut de la Méditerranée, l'Economic Research Forum, l'Universidad Autónoma de Madrid, l'Institut Lawrence R. Klein, le GREEM et l'Universidad Nacional de Educación a Distancia. Sans leur soutien, ce projet n'aurait jamais vu le jour. Mais la responsabilité sur les opinions exprimées dans le rapport et les possibles erreurs qui peuvent subsister sont exclusivement de l'équipe qui l'a élaboré.

Nous voulons souligner par la même occasion l'importance que ce genre d'initiative a pour la construction d'un espace de prospérité partagé dans la Méditerranée. Pour cette raison, nous aimerions reconnaître le rôle si positif des institutions communautaires qui permettent de mener à bien des études de ce type.

L'étude inclue deux éléments: en premier lieu, un rapport exécutif qui résume la méthodologie employée, les résultats, les conclusions et les implications de politique économique; ce rapport exécutif est suivi de l'étude, qui présente un niveau de détail très supérieur.

---

## RAPPORT EXECUTIF

Ce rapport résume les principaux contenus de l'étude, expose ses conclusions et présente certaines conséquences à niveau politique dans le contexte du partenariat Euro-Méditerranéenne.

### **Objectifs de l'étude**

L'objectif de cette étude consiste à analyser les effets de la création d'une zone de libre-commerce entre les pays de l'Union Européenne et le Maroc, l'Egypte, la Turquie et la Tunisie<sup>1</sup> en ce qui concerne les produits agricoles. Les différents thèmes à traiter seront les suivants:

- Déterminer la croissance des exportations des produits agricoles qui pourrait résulter de l'élimination des tarifs douaniers (en cinq ans) qui sont actuellement appliqués par l'UE aux Pays Tiers Méditerranéens pris en considération pour cette étude.
- Déterminer l'impact que cette croissance des exportations provoquerait sur des variables telles que l'emploi, la production et la valeur ajoutée pour chacun des 4 pays.
- Etablir les effets concrets sur les produits agricoles que nous avons appelés "sensibles" pour le fait d'entrer en concurrence avec les produits de l'UE Méditerranéenne<sup>2</sup>.

### **Méthodologie**

Dans l'analyse quantitative, nous proposons de mettre en place un système de simulation mixte des Tableaux Entrées Sorties et de dynamisation de ces derniers à partir de modèles économétriques structuraux qui nous permettront alors de déterminer les élasticités et les valeurs des variables explicatives. Le modèle appliqué est fondé sur les modèles de Matrice de Comptabilité Sociale largement utilisés dans le contexte des pays en développement. Mais il incorpore l'importante nouveauté de la dynamisation des résultats grâce à l'évolution donnée aux coefficients fixes d'emploi (nombre d'employés par branche sur la production effective).

Ces coefficients ont été obtenus à partir de modèles d'évolution de la productivité tout au long de l'histoire statistique disponible, ainsi que du reste des variables qui sont incluses et qui sont expliquées dans le paragraphe consacré à la spécification du modèle (valeurs ajoutées, déflateurs, emploi par branches, évolution des salaires, propension marginale à la consommation, pression fiscale, etc).

Nous pourrions distinguer différentes phases quant aux besoins opératifs nécessaires pour mener à bien une simulation en ce qui concerne les pays sélectionnés:

---

<sup>1</sup> Bien qu'au début nous avons envisagé l'inclusion dans l'étude d'autres pays importants dans le commerce agricole méditerranéen, tels que la Jordanie et Israël, le manque de données de qualité ou la difficulté pour obtenir leurs tableaux d'entrées et sorties nous ont obligés à reporter leur analyse.

<sup>2</sup> Les "produits sensibles" correspondent aux descriptions des tarifs douaniers de: Tomates fraîches ou congelées, Concombres, Artichauts, Courgettes, Oranges, sanguines et moitié sanguins, Navel, navalinas, naveletas, salustianas, les autres oranges, Mandarines Clémentines, Mandarines Monreales et satsumas, Mandarines y wilkings, Tangerines, Citrons, Raisin, Golden delicious, Granny smith, poires, Abricots, Griottes, les autres raisins, Brugnon et nectarines, les autres pêches, Prunes, Jus de raisin, Les autres jus de fruits, Concentré, les autres Concentrés, les autres moûts de raisin concentrés, les autres Concentrés.

- 
- Etude et prévision de la situation macroéconomique du pays et de son environnement ainsi que l'estimation et la prédiction du cadre macroéconomique de base pour chaque cas, que nous résumerions comme "moment économique".
  - Définition de la protection s'appliquant aux tarifs douaniers que l'UE exerce sur chaque pays concret, à partir du calcul du tarif douanier équivalent et du "tarif douanier fantôme"<sup>3</sup>, les deux étant dérivés des différents calendriers pour les produits dans lesquels ils sont spécialisés et des accords préférentiels spécifiques signés.
  - Détermination des élasticités-prix des exportations, tout en sachant que l'effet de la réduction du tarif douanier dans la communauté suppose une chute en pourcentage sur la valeur en monnaie de la marchandise. Avec le cas du "tarif douanier fantôme", nous essaierons en outre d'enregistrer les effets sur les marchandises qui ne peuvent pas entrer, justement parce que la protection du tarif douanier agit de telle manière qu'elle élimine totalement la possibilité d'accès au marché de l'UE.
  - Calcul de la croissance des exportations selon la méthodologie antérieure et à l'horizon des prévisions formulées pour ne pas générer des incohérences dans les structures productives de chaque pays.
  - Comparaison avec l'impact produit dans le cas où le schéma de croissance des exportations serait similaire à celui de l'Espagne de 1993 lors de la création du Marché Unique et la fin de tous les mécanismes et barrières alors existants.
  - Accès aux mécanismes des Tableaux Entrées Sorties à partir du modèle de demande de Leontief pour déterminer l'impact sur le vecteur des exportations de la matrice de demande finale et sa répartition dans la structure productive du pays, en générant des effets directs et indirects qui concernent l'ensemble.
  - Détermination du nombre des nouveaux employés dans l'économie du pays par effet d'offre à partir de la détermination du coefficient d'emploi qui enregistre convenablement l'évolution de la productivité historiquement vérifiée. Sur ce point, il faut considérer tout spécialement la croissance assignée à la productivité agricole en fonction de l'augmentation des terres irriguées durant les dernières années, ainsi que l'estimation de leur évolution à l'horizon des prédictions 2000-2004 en fonction des ressources hydriques alors existantes.
  - Le nouvel emploi généré dans la phase d'offre exige une nouvelle consommation qui est introduite dans le modèle en tant que nouvel impact de la demande finale, sa place étant alors dans le vecteur de la consommation et dûment réparti parmi les secteurs auxquels il correspond selon la structure du propre tableau.

## **Conjuncture économique**

Par rapport à la détermination des effets de création d'une zone de libre-échange, le moment choisi pour sa réalisation est aussi fondamental, en fonction du "**moment économique**" dans lequel se trouvent les "clients" de ces pays et en particulier, l'Union Européenne. La simulation pratiquée, étant donné l'horizon choisi, 2000-2004, repose sur une situation hautement favorable à l'échange commercial entre l'UE et le reste du monde, grâce à la forte croissance prévue durant le quinquennat. A ce sujet, nous signalerons qu'on s'attend à des taux de croissance proches à 2.5% pour le total de l'Union, atteignant le maximum cyclique fin 2001 (avec une valeur de 2,7%). Quant à la croissance du commerce mondial, la conjuncture est

---

<sup>3</sup> Tarif douanier fantôme: estimation de l'effet de protection tarifaire réelle en tant que somme du tarif douanier effectivement pratiquée comme résultat des exportations réalisées et de l'effet qui entraîne que rien n'est exporté pendant des époques déterminées de l'année.

---

énormément optimiste pour le quinquennat 2000-2004, prévoyant des chiffres supérieurs à 6 points en pourcentage, chaque année<sup>4</sup>.

Pour les quatre pays à l'étude, les attentes fixées par les institutions de prédiction sont très optimistes, atteignant des croissances moyennes dans le quinquennat proches aux cinq points en pourcentage. Sans aucun doute, ces prévisions sont encore meilleures pour les cas de la Tunisie et du Maroc, où elles sont accompagnées d'une évolution des prix en taux nettement européens (similaires à ceux en vigueur depuis les critères de Maastricht pour la création de l'UEM). Dans le cas de l'Égypte, et surtout de la Turquie, l'optimisme quant à l'évolution des prix est plutôt réservé.

Bien qu'en général les prédictions pour le prochain quinquennat soient bonnes pour les quatre pays considérés, chacun d'entre eux possède d'énormes singularités qui font que ces attentes se basent sur l'évolution de secteurs économiques très divers. Il est important de souligner le faible poids de la valeur ajoutée agricole de la Tunisie (à peine 5% du PIB, contre des valeurs proches aux 20% pour les trois autres pays considérés).

**Dans le cas du Maroc**, les risques principaux quant à la prévision réalisée se rapportent à la politique de privatisation entreprise par le nouveau monarque et la crédibilité de ce dernier dans l'entourage international pour continuer à promouvoir l'investissement direct extérieur qui a caractérisé les dernières années du règne de Hassan II. D'un autre côté, ses fortes dépendances de produits énergétiques et de céréales, font que la dépréciation continue du dirham marocain soit un possible facteur de ralentissement de la croissance durant les prochaines années.

**Dans le cas de la Turquie**, le problème de l'inflation bénéficie d'une "promesse de solution" mais continue de marquer les plus grandes incertitudes sur une économie excessivement dirigée par l'entreprise publique, inefficace et fortement coûteuse. D'un autre côté, les bonnes perspectives économiques sont fondées sur l'approche ferme et progressive du pays vers l'UE, qui passe automatiquement par l'amélioration des problèmes de démocratie. Pour finir, la rénovation du tourisme doit être un point important dans la politique extérieure turque pour la forte source de revenus qui, ces dernières années, s'est vue réduite à cause de la concurrence extérieure et du manque de modernisation dans le secteur.

**Dans le cas de l'Égypte**, les prévisions pour les deux prochaines années sont optimistes, avec des chiffres supérieurs à 5%. Malgré un comportement des investissements en 1999 légèrement inférieur à celui qui était prévu, la prévision de croissance annuelle pour le futur est de 7%, se consolidant comme étant, tout comme la demande externe, un des principaux facteurs stimulants du PIB. La dépréciation progressive de la livre égyptienne produit une aggravation croissante et importante de la balance commerciale et ce, malgré la réduction de "l'alarme touristique" et de la récupération de ce secteur, ce qui entraîne une détérioration dans la balance des comptes courants. La très forte croissance démographique et toutes les tensions macroéconomiques qu'elle suppose, est un des facteurs qui fait planer le plus de doutes quant à l'évolution égyptienne à moyen et à long terme.

**Dans le cas de la Tunisie**, les bonnes qualifications de "risque investisseur" que reçoivent certains secteurs productifs nationaux favorisent le maintien d'un taux élevé de la croissance des investissements extérieurs en 2000, autant en termes de prise de contrôle que de spéculation. D'un autre côté, la politique inachevée de privatisations du gouvernement attire les capitaux du reste du monde, surtout de l'Union Européenne et des États Unis (des presque 2000 entreprises étrangères en Tunisie, 1674 sont de l'UE et représentent 85% de l'emploi par contrat sur le total de ces entreprises non nationales). Le gouvernement maintient ses deux grandes priorités de "Programme de Mise à Niveau" avec le reste du monde en ce qui concerne l'entreprise manufacturière tunisienne en essayant que le pays se situe définitivement sur le

---

<sup>4</sup> Pour les chiffres de prédiction de l'Union Européenne et du Commerce Mondial, nous avons recouru au modèle du Projet MEDINA, qui reprend le consensus de diverses institutions de prédiction parmi lesquelles se trouvent le FMI, la Banque Mondiale, le Projet LINK des Nations Unies, The Economist Intelligence Unit, JP Morgan, etc.

marché mondial d'exportation de ce type de produits. D'un autre côté, la politique de développement de l'intérieur du territoire se maintient en favorisant les investissements qui sont localisés dans cette zone.

## ***La différenciation des produits***

Même s'il existe une concurrence considérable entre pays du Nord et pays du Sud de la Méditerranée, les règles de spécialisation ne sont pas entièrement égales. Les différents pays se sont spécialisés dans les produits suivants:

**Le Maroc** s'est spécialisé dans les agrumes, avec les tangerines, mandarines et clémentines prenant de plus en plus d'importance et une production d'oranges qui n'arrive même pas à couvrir les contingents d'exportation accordés par l'UE; d'autre part, l'industrie du jus d'orange est peu développée, mais possède un fort potentiel de croissance. La tomate est un des autres produits d'exportation important pour le Maroc: sa production vers l'exportation dispose de certaines techniques (culture sous serre) et la stratégie consiste à obtenir des récoltes précoces destinées à l'UE; mais pour cela, les producteurs doivent s'organiser, atteindre un niveau de technicité adéquat et avoir de bonnes conditions climatiques. La capacité d'exportation marocaine des tomates est très grande, néanmoins, les exportations de tomates transformées ne sont pas très importantes, ayant pourtant et logiquement un potentiel considérable. Pour la fleur coupée, les limitations sont grandes: mesures très restrictives du côté européen, manque de diversification du produit et de technicité, en dépit d'une amélioration ces dernières années qui pourrait déclencher le potentiel du pays. Le Maroc possède en outre une capacité d'exportation importante pour l'huile d'olive, les fraises, les melons et d'autres fruits.

**L'Egypte** a un potentiel d'exportation important pour les agrumes: oranges, tangerines, mandarines et clémentines; mais ces productions ne sont pas compétitives de par leur faible qualité, face à l'offre espagnole et marocaine. Les pommes de terre sont ses principales exportations agricoles et leur croissance par rapport à l'UE a été très forte ces dernières années due à des prix très compétitifs. D'autres produits ayant une grande capacité d'exportations sont les raisins de table, les oignons et l'ail.

**La Turquie** a augmenté très fortement ses exportations d'agrumes vers l'UE, spécialement pour les citrons et les tangerines; ces produits ayant bénéficié des efforts d'irrigation, de l'amélioration des rendements et des subventions à l'exportation. Quant aux pommes de terre, elles ont enregistré une augmentation importante, grâce à l'importation de nouvelles variétés et autres améliorations techniques. La production sous serre de variétés précoces de tomates progresse rapidement dans le Sud de la Turquie; la production pour l'industrie de concentré est aussi très importante. Dans le domaine de la fleur coupée, la Turquie est solidement positionnée sur les marchés européens, grâce à une bonne technique des cultures d'abord et à l'irrigation ensuite, et détient un excellent potentiel d'exportation. Le pays compte aussi sur l'huile d'olive, les noisettes (c'est le leader mondial) et les raisins secs, comme capacité exportatrice considérable.

**La Tunisie** est le deuxième exportateur mondial d'huile d'olive derrière l'Espagne, et l'UE représente 90% de ses exportations. En dépit des problèmes comme le manque de technicité, la faible productivité ou la dépendance du climat, son potentiel d'exportation est très fort.

Quant au modèle, la **sélection des catégories de produits** pour chaque pays est légèrement différente selon le poids que chaque produit représente sur le total des exportations agricoles de l'économie en question, prenant en général celles qui dépassent les 3% du total à l'exception des poissons et crustacés au Maroc qui, pour être spécialement controversé, a été incluse malgré le fait qu'elle représente seulement 1,6% des exportations agroalimentaires marocaines. Avec la sélection réalisée pour la simulation, on reprend plus de 90% des produits dans n'importe lequel des cas commentés.

## Proportion sur les exportations agricoles de chaque catégorie TARIC de produits

	TURQUIE	TUNISIE	MAROC	EGYPTE
Animaux vivants	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
Viande et abats comestibles	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Poissons et crustacés	<b>1,6%</b>	<b>7,8%</b>	<b>9,1%</b>	0,3%
Lait et produits laitiers	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%
Plantes vivantes	0,7%	0,7%	0,3%	0,6%
Légumes	<b>24,6%</b>	<b>4,5%</b>	<b>30,7%</b>	<b>47,5%</b>
Fruits comestibles	<b>54,8%</b>	<b>25,1%</b>	<b>46,8%</b>	<b>4,0%</b>
Café, thé	1,1%	0,8%	1,3%	0,5%
Céréales	<b>4,7%</b>	0,0%	0,1%	1,4%
Produits meuniers	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Graines et fruits oléagineux	<b>6,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,1%</b>
Sucres et confiserie	<b>2,4%</b>	0,1%	<b>7,5%</b>	<b>42,4%</b>
Vin de raisin	0,3%	3,9%	0,6%	0,0%
Huiles	<b>2,2%</b>	<b>56,6%</b>	<b>1,1%</b>	0,1%
Sélectionnées (en noir)	94,1%	97,9%	96,7%	97,0%

Logiquement, on peut déduire du tableau antérieur quels seront les produits les plus importants pour la simulation. Les fruits comestibles jouissent d'une importance particulière dans tous les pays concernés. En particulier, l'huile, qui est un produit de base en Tunisie, les sucres et la confiserie le sont en Egypte et les légumes pour la Turquie, le Maroc et l'Egypte (spécialement chez ce dernier).

### La protection des produits agricoles dans l'UE

Après la Ronde d'Uruguay, le système de protection agricole de l'UE a changé. Les prix de référence et les prélèvements ont été substitués par un système de prix d'entrée et de tarifs mixtes: ad valorem et spécifiques; ces derniers se déclanchant quand les prix de marché sont au-dessous du prix d'entrée. Si les prix sont très bas, le tarif spécifique devient rapidement prohibitif. Néanmoins, les agriculteurs européens ont dénoncé les faiblesses de la protection communautaire face au pays tiers et le manque de soutien financier pour les productions méditerranéennes.

Il est clair que **la situation de protection tarifaire** de ces produits est fondamentale à l'heure d'analyser les effets d'une zone de libre commerce qui incorpore l'agriculture et où les différents accords préférentiels déterminent les différences dans le degré de protection effective selon le pays traité.

#### Tarif douanier "fantôme" par catégories TARIC de produits agricoles

	Tunisie	Maroc	Egypte	Turquie
Poissons et crustacés	13,9	13,9	13,9	13,9
Plantes coupées	7,1	7,1	7,1	7,1
Légumes	43,1	23,3	32,4	16,9
Fruits	47,7	46,5	46,1	42,1
Graines	1,1	1,1	1,1	1,1
Sucres	31,6	31,6	31,6	31,6
Vin	21,2	21,2	21,2	22,7
Huiles	70,9	4,5	4,5	4,5

Ce que nous avons fini par appeler "**produits sensibles**" de par leur importance spéciale pour les pays de l'UE méditerranéenne possèdent différents degrés d'importance au niveau du

pois sur les exportations agricoles de chacun des pays considérés: au Maroc, ils représentent 96,7%, en Egypte, 97%, en Tunisie, 98% (l'huile étant incluse) et en Turquie, 94%.

En ce qui concerne le volume absolu d'exportation en valeur (écus par an) de ces produits à destination de l'UE, la Turquie est le pays le plus important avec 51%, ensuite le Maroc avec 36%, en troisième lieu l'Egypte, avec 9% et finalement, la Tunisie avec 3%

En définitive, la situation d'intérêt relatifs et absolus à ce sujet, autant de l'UE que des pays à l'étude, est très différente, les décisions à prendre étant spécialement considérables pour le Maroc et la Turquie.

### **Calcul des élasticités-prix des exportations**

Pour le calcul des élasticités-prix des exportations, nous avons utilisé le cas espagnol pour pallier le manque de données et leur faible qualité, des pays concernés pour l'étude. Quand l'estimation des élasticités a été faisable de manière convenable et avec les données nationales, nous avons employé ces valeurs. Dans les autres cas, nous avons utilisé les valeurs estimées pour le cas espagnol. Dans le tableau suivant, on montre les élasticités estimées pour chacun des pays, étant impossible d'estimer de manière consistante certaines des catégories qui se présentent (celles qui dans le tableau apparaissent en blanc) et c'est donc pour cette raison que nous y avons inclu les données espagnoles.

Elasticités-prix des exportations

	Maroc	Tunisie	Turquie	Egypte	Espagne
poissons et crustacés	-	-0,81	-1,53	-	-0,81
plantes vivantes	-0,89	-0,92	-0,87	-1,13	-1,02
légumes	-	-0,96	-0,76	-	-0,78
fruits, écorce d'agrumes ou melons	-0,96	-	-	-0,56	-0,56
Graine et fruits oléagineux	-0,86	-	-0,9	-0,7	-0,89
Sucre et confiserie	-1,36	-	-1,21	-1,06	-0,33
Vin de raisin	-	-	-	-	-0,72
Huiles	-	-1,43	-	-	-0,87

En règle générale, il est intéressant de souligner que **l'élasticité-prix agricole, pour presque toutes les catégories concernées, est comprise dans un intervalle entre 0,7 et 0,9.** L'élasticité espagnole de sucre et confiserie est particulièrement réduite par rapport à la valeur obtenue pour l'Egypte ou la Turquie. Il faut dire que pour les deux pays ce produit est spécialement important dans le calcul du total de leurs exportations des catégories considérées au-dessus.

### **Résultats de la simulation en matière d'exportations**

Avec tout ce qui a été dit, le modèle pour le **Maroc** n'offre pas des **croissances spectaculaires en matière d'exportation agricole**, comme il fallait s'y attendre, pour les catégories qui comprennent ces produits dits sensibles à cause de leur spéciale concurrence avec la production méditerranéenne de l'UE. Pour juger les valeurs de croissance qui sont exposées, il est nécessaire de les relativiser et, ainsi, la première donnée d'intérêt est que pour tout le quinquennat auquel on se réfère, nous parlerions d'une augmentation totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle est spectaculaire en termes de fruits comestibles et se situerait, durant la croissance globale du quinquennat, à 53%. En deuxième position, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.

**Dans le cas de la Turquie**, les croissances les plus importantes se produisent dans les **sucres et confiserie (plus de 40% dans le quinquennat), dans les vins de table et dans les poissons (20.2%) et crustacés (12.8%)**. Ces chiffres recouvrent encore plus d'importance si

nous les mettons en référence sur le total des biens de ce type exportés par les pays à l'UE. Ce pays se retrouverait dans les mêmes circonstances que celles de l'Espagne de 1993 avec la création du Marché Unique.

**Pour l'Égypte, la croissance moyenne des exportations** des produits considérés se situe approximativement à **23% durant tout le quinquennat**; c'est-à-dire, une augmentation de presque cinq points sur les valeurs de chaque année. L'importance de la croissance des fruits comestibles et des légumes avec plus de 28% chacune est fondamentale (encore une fois, les produits sensibles). Il faut aussi souligner l'augmentation considérable des sucres et confiserie (16%).

Les résultats pour la **Tunisie confirment l'huile comme étant le produit vedette** avec une croissance de plus de **80% durant le quinquennat**. En deuxième place, et toujours en termes relatifs à son exportation durant 1999, les légumes seraient ceux qui subiraient la plus forte augmentation durant ces années. Bien sûr, la taille relative de ce pays fait que ce chiffre, étant tout de même important pour l'économie nationale, le soit dans le faible poids de l'agriculture (5% de l'économie tunisienne) et dans la petite valeur absolue qu'il représente dans le contexte du marché de l'huile de l'UE.

## ***L'eau et la productivité***

Come nous l'avons déjà dit, la détermination de la productivité est fondamentale dans le modèle employé et en ce qui concerne l'étude, l'agriculture en est la pièce clef. Pour la détermination de la productivité agricole, l'évolution de cinq variables est primordiale:

- Litres d'eau tombés durant l'année.
- Nombre de tracteurs disponibles pour l'agriculture à la fin de l'année (ceux de jardinage étant exclus)
- Consommation de fertilisants (tonnes métriques par hectare)
- Pourcentage de l'eau irriguée sur le total de terre cultivée de manière constante.

Les résultats des régressions pratiquées permettent d'évaluer les élasticités de l'agriculture face à ces variables, dans les termes suivants: **chaque point de croissance des terres irriguées sur le total de la surface cultivée se traduit par 0.4% de croissance de la productivité agricole par travailleur**, ce facteur étant le plus remarquable des cinq exposés auparavant (les autres arrivent à peine à 0.1% dans les quatre variables restantes, étant bien sûr exclue celle de la surface arable, qui est la variable de base).

Il serait intéressant pour des recherches futures de réaliser une estimation des besoins en eau proportionnels pour chaque type de production agricole. Ce calcul nous obligerait à compter sur une information détaillée quant à la quantité produite de chaque catégorie. Pour le moment, cette information existe seulement pour les produits exportés dans les quantités consacrées au commerce extérieur, mais il n'existe pas de données fiables pour le commerce national.

En fin de compte, pour cette étude, nous avons fini par assumer que l'eau n'est plus un critère limitatif pour la production méditerranéenne et que des modèles de production type Almería (Espagne) sous serre et avec dégouttement d'eau démontrent que l'élément fondamental réside dans le climat et que les facteurs de capital peuvent remplacer de façon adéquate la carence initiale des ressources.

## ***Résultats des simulations macroéconomiques***

Les résultats des simulations macroéconomiques pratiquées pourraient surprendre, étant donné que, dans certains cas, les effets de génération de la valeur ajoutée sont plus importants dans la deuxième phase (effet induit de la demande) que dans la première (croissance nécessaire dans la production pour affronter les nouvelles exportations) et cependant, la

---

création d'emploi reprend un effet exactement contraire: la création d'emploi est beaucoup plus grande dans la phase de production que dans celle de la demande induite.

Ce fait est profondément lié à la particularité du secteur sur lequel se centre la simulation: l'agriculture. Evidemment, le degré d'enchaînement de ce secteur avec le reste de l'économie est limité. Ce n'est pas un secteur dont la production "remue" de forme contondante le reste des secteurs économiques et, cependant, il est très intensif en main d'oeuvre, ce qui implique que les faibles croissances de la production sont en relation immédiate avec d'importantes croissances de l'emploi dans le propre secteur et avec peu d'augmentations de la Valeur Ajoutée totale de la nation.

Quand nous parlons de l'effet induit par la demande, la création de nouveaux revenus disponibles pour la consommation sont distribués de forme proportionnelle sur tous les secteurs économiques du pays, générant une croissance de la demande interne et externe qui affecte de manière significative des secteurs dans lesquels les interconnexions sont plus fortes que celles que nous citons antérieurement pour le cas de l'agriculture.

Il est important de considérer la forte restriction du modèle que suppose la génération du revenu pour la consommation dans l'effet connu comme "effet induit par le côté de la demande". Statistiquement, la propension marginale à la consommation comme pourcentage du revenu disponible pour celle-ci est bien connue. Cependant, la proportion des dividendes et des autres revenus provenant des propriétaires des moyens de production doivent se consacrer beaucoup moins à la consommation que celle des revenus du travail dépendant. Mais il serait absurde de penser que cette propension à la consommation sur les revenus du capital est nulle.

Dans le modèle, la génération de nouveau revenu assumant que l'emploi crée dans la phase de production est exclusivement de l'emploi salarié peut surprendre dans des économies où l'auto-emploi est très important. Ce fait recouvre une importance toute spéciale pour des économies comme par exemple celle de la Tunisie, où la valeur ajoutée a une forte composition d'Excédent Brut d'Exploitation. Nous sommes conscients que ce fait pourrait supposer une certaine sous-évaluation de l'effet induit par le côté de la demande.

En général, il est importante de considérer **le nombre peu élevé de "ramifications" sur le reste des secteurs de l'agriculture**, fait pour lequel la stimulation de la libéralisation du commerce agricole présente, en proportion du PIB, des valeurs relativement modestes dans certains cas. Pour cette raison, la comparaison avec les valeurs de la valeur ajoutée agricole totale est particulièrement intéressante.

Comme il a été souligné en plusieurs occasions tout au long de la simulation pratiquée, **l'importante bourse d'économie submergée présente dans le secteur agricole** de n'importe quel pays, qu'il soit développé ou en voie de développement, camoufle une flexibilité de la main d'oeuvre réelle que les données officielles reprennent difficilement de manière adéquate et qui à leur tour, rendent le calcul de la productivité apparente du facteur travail franchement complexe. Même ainsi, et en ce qui concerne la comparaison internationale, nous pouvons faire remarquer les différences suivantes quant au nombre d'employés dans chaque secteur pour générer un million de dollars de production agricole en 1995<sup>5</sup>, alors qu'en Espagne le nombre d'employés nécessaire est de 33,5; en Turquie, il est de 315; en Egypte, 343; au Maroc, 457 et en Tunisie, 305.

---

<sup>5</sup> Etant conscients de l'effet cité quant à la complexité pour mesurer l'emploi dans ce domaine, vis-à-vis de la comparaison internationale, il semble possible de comprendre que, "grosso modo", le poids de l'économie submergée de tous les pays méditerranéens sera plus ou moins similaire et le recours à la famille face aux besoins de production aussi. Dans le cas de l'Espagne, le recours à l'émigration illégale dans le domaine éliminerait les différences que nous pourrions supposer de par son niveau de développement relatif.

---

La protection effective capturée par le "tarif douanier fantôme" est spécialement lourde à cause de la concentration, pour les pays étudiés, de leurs exportations en produits fortement protégés, à tel point que l'exportation vers l'UE aux moments où la protection est plus grande est nulle. Cependant, la situation climatique des deux rives de la Méditerranée permet parfaitement la coexistence temporaire des récoltes. Il serait alors plus sensé d'attribuer l'absence de production, durant certains mois de l'année dans les Pays Tiers Méditerranéens à une adaptation aux possibilités de vente en Europe plus qu'à une restriction climatique ou sur les moyens de production.

Avec cela, nous voulons mettre en évidence l'importance d'une économie agricole méditerranéenne dont le potentiel est beaucoup plus grand que ce qu'il pourrait paraître dû à un niveau et une temporalité de la production totalement sujette aux limitations, qui en cas de mise en place de la zone de libre commerce, disparaîtraient.

**Pour le cas du Maroc**, l'effet de l'élimination tarifaire est centré sur des produits très déterminés et, en général, inclus dans ceux que nous avons classifiés comme étant des "produits sensibles". La simulation économétrique pratiquée nous permet de déterminer un impact global sur l'économie marocaine de 1,40%, mesuré en pourcentage du PIB et pendant les cinq ans que dure notre simulation. A propos de l'importance relative sur la valeur ajoutée agricole, nous nous situerions à 8,26% dans le quinquennat.

Pour estimer les valeurs de croissance des exportations qui sont exposées, il est important de les relativiser et ainsi, la première donnée d'intérêt est que, pour tout le quinquennat de référence, nous pourrions parler d'une croissance totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle des fruits comestibles est spectaculaire pendant la croissance globale du quinquennat et se situerait à 53%. En deuxième lieu, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.

Le manque d'information actualisée dans les TES du Maroc nous a obligés à compléter l'analyse avec l'étude comparative sur le changement produit en Espagne au moment de la création du Marché Unique, ainsi qu'avec l'emploi des élasticités de ce pays à cette époque-là. Si nous réalisons le calcul de la croissance additionnelle en Espagne lors de la mise en place du Marché Unique en 1993 comme comparaison de la période 1986-1992 par rapport à la période 1993-1999 et appliquant ce rythme de croissance relative aux valeurs d'exportations marocaines, il en résulte que la vélocité (l'effet) sur le PIB de cette élimination du tarif douanier serait équivalente à celle produite dans le cas espagnol avec un horizon de 10 ans pour l'économie marocaine.

En définitive, nous partons de la supposition que le Maroc aurait les mêmes effets relatifs positifs, résultat de l'élimination tarifaire, obtenus par l'Espagne, mais en augmentant le délai pour son obtention: les résultats calculés pour l'Espagne pour la période 1993-1999, s'extrapolent au cas marocain avec un horizon de 10 ans. Ce fait est congruent avec d'autres aspects qui dans le cas espagnol ont permis un rythme très accéléré de croissance des exportations (avantages des réseaux de distribution, d'identité et de marque, de temporalité et de récoltes précoces, d'exclusivité de certains produits, etc.).

Les grands investissements directs extérieurs réalisés actuellement au Maroc et l'énorme ressemblance de sa récolte méditerranéenne avec celle, si proche, de l'Espagne, rendent fort possible que le cas marocain suive une progression exponentielle quant à la croissance d'un potentiel agricole immense s'il n'existait pas des barrières d'entrée à l'UE. Si nous appliquons en termes relatifs à cette économie les rythmes d'évolution de l'économie espagnole depuis la création du Marché Unique, en prenant 10 ans au lieu de 7 ans, les résultats sont les suivants:

## Impact sur le Maroc. Scénario de base (millions de dirhams)

	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Δ EXPORTATIONS	333	683	1.052	1.441	1.851	5.360
% Δ EXP / PIB	0,10%	0,19%	0,28%	0,37%	0,46%	1,40%
TOTAL EMPLOI	7.603	15.234	22.967	30.833	38.901	115.538
Emploi Production	6.625	13.302	20.069	26.960	34.008	100.964
Emploi Demande	979	1.932	2.898	3.872	4.893	14.574
TOTAL VA	355	727	1.118	1.530	1.964	5.694
VA Production	306	628	967	1.324	1.700	4.925
VA Demande	49	99	151	206	264	769
% Δ VA / PIB	0,10%	0,20%	0,30%	0,39%	0,49%	-
% Δ VA/ VA agric	0,60%	1,14%	1,67%	2,18%	2,68%	-
PIB MAROC	342.935	357.975	373.015	388.055	403.096	-
VA Agriculture	59.103,30	63.965,18	67.103,70	70.242,22	73.380,74	-
VA Ag / PIB	17,20%	17,90%	18,00%	18,10%	18,20%	-

Dans ces circonstances, la valeur ajoutée augmenterait d'une quantité qui supposerait un point et demi du PIB et pour l'agriculture en particulier, plus de 8 points; tout étant dit pour la somme des cinq ans compris dans la simulation. Le nombre de nouveaux employés, dans ce contexte plus favorable, dépasse les 115.000.

**Pour le cas de la Turquie**, la simulation réalisée sur l'effet de la libéralisation du commerce agricole entre l'UE et ce pays entraînerait une croissance de l'activité dans cette économie de plus de 4% additionnel, mesurée par la Valeur Ajoutée totale, qui serait enregistrée sans cette libéralisation en tant qu'effet accumulé dans les prochains cinq ans et avec une évolution décroissante.

Le nombre d'employés est faible dans une population de plus de 60 millions de turcs. Néanmoins, dans le cadre de l'économie agricole méditerranéenne, où est concentré de manière exclusive l'effet que nous abordons, l'importance redouble. Les nouveaux employés dépassent, pendant le quinquennat, les 23.000 dans un calcul relatif aux chiffres officiels. Une nouvelle fois, il est nécessaire de souligner que l'agriculture est un secteur spécialement enclin à la dissimulation du nombre de personnes qui y travaille, étant donné la forte charge d'économies familiales, de contrats temporaires non réglementés, etc...

Impact sur la Turquie. Scénario de base (billions de liras turques)						
	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Δ EXPORTATIONS	518.207	527.152	536.449	546.119	556.187	2.684.114
% Δ EXP / PIB	0,60%	0,50%	0,40%	0,40%	0,40%	2,30%
TOTAL EMPLOI	6.278	5.255	4.377	3.937	3.535	23.382
Emploi Production	3.769	3.300	2.968	2.720	2.529	15.286
Emploi Demande	2.508	1.956	1.409	1.217	1.006	8.096
TOTAL VA	1.131.475	1.072.666	971.912	956.792	921.396	5.054.241
VA Production	503.335	512.023	521.053	530.445	540.224	2.607.080
VA Demande	628.140	560.643	450.860	426.347	381.171	2.447.161
% Δ VA / PIB	1,30%	1,00%	0,80%	0,70%	0,60%	-
% Δ VA/ VA agric	8,10%	6,40%	5,00%	4,30%	3,70%	-
PIB TURQUIÉ	86.538.058	103.691.043	120.844.029	137.997.014	155.149.999	-
VA Agriculture	13.961.783	16.707.341	19.452.900	22.198.458	24.944.017	-
VA Ag / PIB	16,13%	16,11%	16,10%	16,09%	16,08%	-

A la lumière des résultats obtenus, la Turquie établit un rythme de croissance de ses exportations agricoles dans la même lignée que l'Espagne de 1993, assumant une vélocité pratiquement égale quant à l'augmentation relative de ses exportations à l'UE de produits comme les fruits comestibles et les légumes.

**Pour le cas de l'Égypte**, les résultats de la simulation ressemblent beaucoup à ceux obtenus pour la Turquie, mais avec des augmentations qui supposeraient plus de trois points d'effet total distribué dans le quinquennat pendant lequel est réalisée la simulation. La croissance en question jouit d'un faible reflet en ce qui se réfère à la création d'emploi, probablement très influencée ici par le manque de déclaration d'emploi agricole dans le pays.

Dans le cadre décrit, les nouvelles exportations représentent, pendant le quinquennat de la simulation, 3,26% de plus que dans celui existant antérieurement. Cet impact entraînerait une augmentation des emplois d'approximativement 16.000 personnes, qui devraient générer, grâce à une importante évolution de la productivité agricole, une valeur ajoutée totale de 0.75 points de plus en moyenne pour chacune des années comprises dans la simulation.

Impact sur l'Égypte. Scénario de base. (millions de livres égyptiennes)						
	2.000	2.001	2.002	2.003	2.004	2000-04
Δ EXPORTATIONS	2.336	2.448	2.566	2.690	2.820	12.859
% Δ EXP / PIB	0,73%	0,70%	0,70%	0,60%	0,60%	3,26%
TOTAL EMPLOI	3.016	3.161	3.318	3.489	3.662	16.645
Emploi Production	2.567	2.691	2.820	2.956	3.099	14.133
Emploi Demande	449	470	498	533	562	2.512
TOTAL VA	2.728	2.858	3.002	3.161	3.318	15.068
VA Production	2.178	2.282	2.392	2.508	2.629	11.990
VA Demande	550	576	610	653	689	3.078
% Δ VA / PIB	0,9%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%	-
% Δ VA/ VA agric	4,9%	4,6%	4,4%	4,2%	3,9%	-
PIB EGIPTE	318.075	355.926	394.721	439.193	489.066	-
VA Agriculture	55.245	61.874	68.474	75.702	84.483	-
VA Ag / PIB	17,40%	17,40%	17,30%	17,20%	17,30%	-

**Dans le cas de la Tunisie**, nous nous trouvons devant le pays, parmi les quatre considérés, où le poids du secteur agricole est le plus petit en termes relatifs à son PIB (à peine 5%). Rutheford et autres (1995) ont estimé que les effets de l'Accord de Libre Commerce entre l'UE et la Tunisie produiraient un bénéfice total équivalent à 4.5% du PIB tunisien, une fois entièrement instrumenté (l'Accord actuel concernant seulement la libéralisation de manufactures, étant exclus l'agriculture et les services).

L'économie agricole tunisienne est fortement génératrice de valeur ajoutée sous forme de revenus de la propriété de la terre. Comme nous l'avons déjà commenté, la proportion du EBE est extraordinaire face à celle de la rémunération des salariés ainsi, que face à la consommation de biens intermédiaires d'autres secteurs.

Des 25% de la production qui représentent les consommations intermédiaires, seulement sont significatifs les niveaux d'autoconsommation dans le propre secteur (8%) dans l'industrie agroalimentaire (6.5%), le chimique (3.1%) et l'énergétique (4.3%). Le reste des interconnexions sectorielles sont toutes inférieures à 0.5%.

Comme résultat de ce qui a été dit auparavant, la connexion du modèle employé entre l'emploi et la production génère une situation dans laquelle la valeur ajoutée résultante de la simulation est faible et, cependant, la génération de l'emploi est assez vaste.

Impact sur la Tunisie. Scénario de base (millions de dinars)						
	2000	2001	2002	2003	2004	2000-04
Δ EXPORTATIONS	51	57	64	71	80	322
% Δ EXP / PIB	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,40%
TOTAL EMPLOI	10.786	11.736	13.159	14.543	16.386	66.610
Emploi Production	10.431	11.362	12.745	14.092	15.884	64.513
Emploi Demande	354	374	415	451	502	2.097
TOTAL VA	61	68	76	85	96	386
VA Production	58	65	72	81	91	367
VA Demande	3	3	4	4	5	19
% Δ VA / PIB	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	-
% Δ VA / VA agric	1,80%	1,90%	1,90%	2,00%	2,10%	-
PIB TUNISIE	62.517	67.718	73.231	78.949	84.873	-
VA Agriculture	3.420	3.669	3.923	4.187	4.458	-
VA Ag / PIB	5,50%	5,40%	5,40%	5,30%	5,30%	-

## ***La protection agricole communautaire et l'UE Méditerranéenne***

**Le résultat global des simulations pratiquées démontre l'importance de la protection tarifaire** comme mesure efficace de contrôle sur les exportations vers l'UE que pourraient réaliser les pays considérés, plus spécialement dans le domaine des "produits sensibles" (fruits comestibles et légumes fondamentalement), ainsi que dans celui des poissons et crustacés. La croissance nette des exportations supposerait une entrée de ce type de produits qui représente 11% des "entrées" intracommunautaires actuelles réparties sur cinq ans (2,1% chaque année).

Le marché de ces produits assumerait probablement un changement à niveau des fournisseurs pratiquement égal à cette quantité, étant donné qu'il est peu croyable que leur consommation augmente beaucoup, vu que les produits dont nous parlons sont de première nécessité. **Cette situation impliquerait le besoin de protéger ou alors de reconverter le secteur dans l'UE avant d'amorcer l'élimination tarifaire.**

Evidemment, les pays les plus impliqués de l'UE dans cette concurrence potentielle sont les pays méditerranéens. Dans le cas des fruits comestibles, ces pays représentent plus de 63% du total du commerce intra-UE. Dans le détail des produits des groupes de légumes et des fruits comestibles, les produits potentiellement commercialisables pour les pays ayant fait l'objet de la recherche coïncident avec ceux qui sont produits par les pays de l'UE Méditerranéenne.

Proportion du Commerce Intra-UE représenté par les pays Méditerranéens en 1999

	Espagne	France	Grèce	Italie	Portugal	Total Med
poissons et crustacés	11,2%	9,5%	3,0%	3,2%	2,3%	29,1%
plantes vivantes	3,5%	3,0%	0,0%	8,2%	0,3%	15,0%
légumes	26,0%	13,6%	0,8%	7,1%	0,6%	48,2%
fruits comestibles	30,7%	12,6%	3,0%	16,8%	0,4%	63,5%

A partir des données totales de commerce intra-UE et des valeurs de croissance des exportations pour chaque produit qui sont apparus préalablement pour le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie, nous pouvons calculer pour ces pays la croissance de la concurrence en ce qui concerne les produits pour lesquels nous avons réalisé la simulation, obtenant un total pour l'UE de 2,1% annuel.

Comme il a été dit auparavant, la nature du commerce de ce type de produits entre en concurrence directe et presque exclusivement avec la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce, étant donné que les produits des catégories que nous avons inclus dans la simulation coïncident clairement avec ceux de l'agriculture typique méditerranéenne dans les deux rives.

Pourcentage annuel que les nouvelles exportations supposent sur les catégories de produits

	TOTAL	TOTAL MED
Poissons et crustacés	1,85%	6,36%
Plantes vivantes	0,21%	1,42%
Légumes	1,89%	3,92%
Fruits comestibles	3,42%	5,39%
TOTAL	2,09%	4,85%

Au niveau agrégé pour toute l'UE, les catégories de produits qui se verraient les plus affectées sont celles des fruits comestibles (3,43% de croissance annuelle de la concurrence). Cette catégorie continue d'être d'un intérêt spécial si nous considérons seulement les pays méditerranéens, bien qu'actuellement la concurrence en matière de pêche est aussi très importante (6,36%).

## Conclusions

En guise de résumé, il serait intéressant de souligner les conclusions suivantes:

1. - Ce que nous avons appelé le Modèle Medina-Agro I, dont nous avons extrait toutes les conclusions qui sont présentées dans cette recherche, quantifie les effets d'une libéralisation dans le domaine agricole comme résultat de la réduction proportionnelle en cinq ans dans le prix que supposerait l'élimination tarifaire. Evidemment, un phénomène de cette nature n'est jamais seul et s'accompagne d'autres, de caractère différent: la délocalisation industrielle grâce à la zone libérée, avec le changement conséquent dans sa structure productive, et une multitude d'éléments concernant le commerce extérieur (autres barrières commerciales, comme la préférence pour le produit national, mesures phytosanitaires, standards de qualité, stimulations politiques ou budgétaires, etc...), pour n'en citer que quelques-unes.

2. - Conscients cependant de nous centrer sur un point parmi tant d'autres, nous ne pouvons pas ne pas estimer son importance pour le fait d'être un effet direct et sûr. En plus, au moment

---

de sa quantification, il faut être prudent quant au calcul des véritables barrières en ce qui concerne le tarif douanier que nous avons appelé, ici, le «tarif douanier fantôme». Il est fréquent de trouver, dans la littérature, des références aux différents éléments qui sont mis en évidence dans cette étude, telles que la capacité de la politique du tarif douanier afin de déterminer le mode et le temps de la production de certains pays. Sur ce thème en particulier, il est important de souligner que notre supposition principale dans le calcul du tarif douanier fantôme a été de comprendre que la véritable valeur de la protection est celle qui élimine totalement le concurrent potentiel de l'autre rive de la Méditerranée, et non pas pour son impossibilité à produire, sinon pour ne pas pouvoir être compétitif avec ce qui est produit à l'intérieur de l'UE quand les barrières douanières sont si élevées.

**3.** - Comme résultat principal de l'estimation des «tarifs douaniers fantôme», il est important de signaler le chiffre obtenu pour le poste se référant au tarif douanier des fruits comestibles, où est incluse la plus grande partie des produits que nous avons appelés sensibles. Dans ce cas, la protection du tarif douanier entraîne une croissance du prix moyen de 45% pour tous les pays considérés. En deuxième lieu, il faut faire ressortir le tarif douanier fantôme calculé pour les légumes, qui oscillerait autour des 30% selon le pays en question. En définitive, l'effet réduction du prix d'entrée de ces produits face à la création d'une zone de libre commerce démonte un fort mécanisme protecteur existant dans l'actualité, ne pouvant pas nous laisser tromper par la simple contemplation du tarif douanier pour ces produits

**4.** - Les élasticités estimées pour les différentes catégories de produits sont en général comprises dans un intervalle de 0,75-0,9 points... bien que dans certain cas exceptionnel, l'unité soit dépassée. Ces élasticités sont similaires à celles estimées pour l'Espagne. Il faut rappeler ici les difficultés rencontrées pour estimer les élasticités prix des exportations, dû à la forte intervention que souffre le marché agricole et à la stratégie des exportateurs de gérer le marché par les quantités et non par les prix.

**5.** - Il est important de signaler que l'eau n'est plus un facteur discriminant pour marquer une limite à la production des Pays Tiers Méditerranéens. Ce fait est le résultat de la relativisation de ce facteur peu abondant, parce que d'importants investissements ont été réalisés en canalisation et en approvisionnement du dit-facteur et parce que le pas vers la culture en serre et le dégouttement en eau n'a pas encore été franchi. Les potentialités de production appliquant les nouvelles techniques agricoles font que le facteur eau ne peut être considéré comme restriction fixe à la production future de ces pays.

**6.** - Les résultats principaux en matières de croissance des exportations seraient:

- Pour le cas du Maroc, et pendant tout le quinquennat de référence, nous parlerions d'une croissance totale des exportations de plus de 27%. Si nous entrons dans des postes concrets, la croissance potentielle est spectaculaire en ce qui concerne les fruits comestibles, et la croissance globale du quinquennat se situerait à 53%. En deuxième lieu, le poste des légumes augmenterait de 20% et celui des sucres et confiserie de 14%.
- Pour le cas de la Turquie, les croissances les plus importantes se produisent dans les sucres et confiserie (plus de 40% dans le quinquennat), en vin de raisin (20,2%) (20,2%) et en poissons et crustacés (12,8%).
- Pour le cas de l'Égypte, la croissance moyenne des exportations des produits considérés se situe approximativement à 23% durant tout le quinquennat; c'est-à-dire, une croissance de presque cinq points sur les valeurs de chaque année. L'importance de la croissance des fruits comestibles et des légumes, avec plus de 28% chacun, est fondamentale (une nouvelle fois, les produits sensibles). Il est important de souligner aussi la croissance de l'exportation de sucre et confiserie (16%).

- Pour le cas de la Tunisie, les résultats reflètent une croissance de plus de 80% pour l'huile d'olive durant le quinquennat. En deuxième position, les légumes seraient le produit dont la croissance augmenterait le plus durant ces années.

7. - La croissance des exportations qui est estimée représente une augmentation de la concurrence directe pour les productions des pays méditerranéens de l'UE. La croissance des exportations prévue suppose plus de 11% de moyenne du commerce intra-UE de ces produits dans l'actualité répartis durant cinq ans, c'est-à-dire, 2,1% annuel. Pour la nature des produits que nous sommes en train de traiter, les facteurs climatologiques communs des deux rives font que la concurrence réelle se produise de manière beaucoup plus forte dans les pays méditerranéens où la croissance des exportations de fruits qui a été estimée représenterait 5,4% de ce que la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie exportent actuellement au reste de l'UE. Dans le cas des légumes, ce chiffre se situerait approximativement à 4%, l'impact étant aussi considérable sur les poissons et crustacés (6,4%) et les plantes vivantes (1,4%).

8. - Les résultats du modèle MEDINA-AGRO I quant à l'impact sur la valeur ajoutée de chaque pays sont résumés avec les données suivantes:

- Les effets sur la valeur ajoutée, dans le cas du Maroc, projetés par la simulation économétrique que nous dénomons base, nous permet de déterminer un impact global sur l'économie de 1,4%, mesuré en pourcentage du PIB et durant les cinq ans compris dans notre simulation. Quant à l'importance relative sur la valeur ajoutée agricole, nous parlerions de 3,4% dans le quinquennat.
- Pour le cas de la Turquie, la simulation réalisée enregistre que l'effet de la libéralisation du commerce agricole entre l'UE et ce pays entraînerait une augmentation de l'activité dans cette économie autour de 4% additionnel, mesurée par la valeur ajoutée totale, sur celle qui serait enregistrée sans cette libéralisation, comme effet accumulé pour les cinq prochaines années et avec une évolution décroissante.
- Dans le cas de l'Egypte, les croissances supposeraient plus de trois points d'effet total distribué dans le quinquennat. Cette croissance se reflète très peu dans la création d'emploi du pays, ce fait étant probablement ici très influencé par le manque de déclaration d'emploi agricole.
- Dans le cas de la Tunisie, nous nous trouvons face au pays, parmi les quatre ayant été considérés, où le poids du secteur agricole est plus petit en termes relatifs à son PIB (à peine 5%) et donc, la comparaison avec cette magnitude pourrait sembler très pauvre: à peine 0,4% en cinq ans. Néanmoins, mesurée par rapport à la valeur ajoutée agricole, la croissance prévue représenterait près de 2% de la valeur de chaque année.

9. - La croissance de l'emploi généré par l'effet d'élimination des barrières tarifaires n'est pas très importante en termes globaux du pays, mais si quand même en termes locaux, autant pour l'UE que pour les pays étudiés. La concentration du type de production agricole affectée au bord de la Méditerranée marque cet environnement comme étant le principal touché et la référence pour la revitalisation qui doit être utilisée. Dans ce contexte, il est important d'évaluer en recherches successives quelle serait la population employée affectée par ce processus. Il serait par la même occasion intéressant de soupeser s'il ne serait pas possible d'avoir un effet de retour de l'émigration à son pays d'origine, étant donné que l'agriculture méditerranéenne européenne concerne chaque fois plus les émigrants de l'Afrique du Nord, qui seraient certainement les plus affectés par ce phénomène de perte d'emploi s'il était créée une zone de libre commerce agricole.

10. - En général, les résultats présentés ne sont pas spectaculaires en termes du PIB, bien qu'ils le soient si nous relativisons de manière convenable. Au niveau de chaque pays, les

---

valeurs obtenues doivent être comparées avec leur production agricole totale, car ce que nous déterminons ce sont des croissances d'exportations qui affectent uniquement ce secteur.

11. - Il est important de signaler le rôle fortement compétitif que pourrait représenter la libéralisation du commerce avec la Méditerranée pour les énormes coïncidences dans ses types de cultures avec l'UE Méditerranéenne. Les mesures de libéralisation dans cette zone devraient passer par des schémas de compensation et reconversion des vastes zones côtières de la France, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie.

Nous garderons pour des recherches postérieures la génération d'un système plus complexe d'évaluation de la productivité agricole qui permette d'inclure l'instrumentalisation de systèmes agricoles, type celui d'Almería en Espagne ou celui des serres hollandaises, en estimant aussi quels seraient les besoins d'investissement. La perte d'importance de l'eau en tant que facteur limitatif de la production apparaît maintenant plus clairement. Par contre, le temps et la manière selon lesquels le changement dans le système productif pourrait être fait restent des facteurs importants. Il serait aussi intéressant d'évaluer, au moyen de sondage, auprès d'associations d'exportateurs européens et non européens, certains facteurs qualitatifs de discrimination compétitive présents sur les marchés et difficilement quantifiables.

### ***Implications de politique agricole et commerciale***

Avec les précautions déjà mentionnées, les résultats que nous venons d'exposer ont des implications de politique agricole et commerciale importantes, autant pour l'UE que pour les pays tiers Méditerranéens.

1. L'élimination de la protection agricole de la part de l'UE représenterait une augmentation considérable des exportations en termes de PIB sur les cinq années considérées: 1,4% pour le Maroc, 2,3% pour la Turquie, 3,3% pour l'Egypte et 0,4% pour la Tunisie. Ces pourcentages peuvent paraître petits, mais la comparaison avec d'autres magnitudes est assez favorable. Par exemple, en 1998 et selon les données du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, l'aide officielle nette au développement de l'UE vers les différents pays représentait un 0,6% du PIB marocain, un 0,24% du PIB égyptien et un 0,6% du PIB tunisien. De toute façon, les résultats sont modestes, ce qui implique que l'élimination de la protection agricole européenne ne suffira pas à elle seule pour inciter de manière décisive le développement des pays du sud de la Méditerranée, mais pourrait y contribuer très considérablement. Ce n'est pas la panacée, mais c'est déjà un pas dans la bonne direction.
2. Les résultats en terme d'emploi sont plus importants: 115.000 nouveaux emplois au Maroc, 23.382 en Turquie, 16.645 en Egypte et 66.610 en Tunisie. Avec ces résultats, il est possible d'envisager que la libéralisation agricole pourrait agir comme un mécanisme appréciable quant à la création d'emplois et la préservation de la population dans le milieu rural, surtout au Maghreb. Bien sûr, si l'évolution de la productivité était plus réduite que ce qui avait été établi, l'effet de création d'emploi serait plus grand. En tout cas, les résultats obtenus en ce qui concerne l'augmentation d'emploi sont peut-être plus importants que ceux obtenus pour les autres magnitudes. Le principal problème de ces pays, du point de vue de la politique économique, est sans doute le chômage. La pression démographique sur un marché de travail déjà surchargé est trop forte, et l'économie ne génère pas assez d'activité pour absorber l'augmentation de la population active. Cela pose des problèmes tels que l'instabilité politique, la marginalisation, le «brain drain» et l'abandon des campagnes, ce dernier entraînant l'exacerbation des déséquilibres régionaux. A ce propos, la libéralisation agricole semble pouvoir générer un nombre important d'emplois et pourrait agir comme un mécanisme de stabilité au Sud.
3. La libéralisation agricole de la part de l'UE impliquerait une plus forte concurrence pour les productions méditerranéennes de l'UE: la croissance nette des exportations des produits sensibles représenterait 11% des flux intracommunautaires de ces produits,

---

étalés sur cinq ans. Ce chiffre ne représente pas des niveaux spectaculaires, comme ceux suggérés par les producteurs communautaires, mais nous pouvons quand même le considérer comme étant un impact important. Les résultats de l'étude atténuent une nouvelle fois le risque de bouleversement du marché, mais confirment que ce risque existe, bien que d'après le modèle il soit plus faible que ce qu'on affirme du côté européen. Le problème, donc, est plutôt centré sur une question de distribution des coûts entre les pays méditerranéens. Etant donné que le principal fournisseur des produits méditerranéens pour le marché européen est l'Espagne, l'ouverture agricole entraînerait des coûts importants pour ce pays. C'est-à-dire que l'impact est modéré, mais que sa répartition entre les pays européens est très asymétrique. En plus, le manque de diversification de l'offre dans la plupart des Pays Tiers Méditerranéens témoigne de l'existence d'un niveau élevé de concurrence entre les propres pays tiers.

4. Les points 2 et 3 ont des implications importantes au niveau des flux migratoires: d'un côté, de nouveaux emplois sont créés dans les Pays Tiers Méditerranéens, tandis que d'un autre côté, l'augmentation de la concurrence pousse les pays de l'UE méditerranéenne (surtout l'Espagne) vers des systèmes de production plus technifiés et moins intensifs en travail. Résultat, cela peut conduire au retrécissement du marché du travail agricole européen pour les émigrants, alors que les nouvelles opportunités d'emploi au Sud pourraient freiner de façon modérée les flux migratoires en relation avec les travaux agricoles. Cependant, les effets concrets éventuels de la libéralisation agricole sur les flux migratoires ne sont pas évidents et auraient besoin d'une étude plus approfondie. Même si le problème du chômage pouvait être pallié, les migrations sont des phénomènes trop complexes pour en déduire que la libéralisation agricole impliquerait une diminution de l'émigration dite clandestine. Les incitations pour émigrer vers l'UE continueraient d'être très fortes, mais le développement de l'agriculture pourrait pallier les migrations internes campagne-villes et, ainsi, indirectement l'émigration vers l'UE.
5. Pour tirer des bénéfices de la libéralisation agricole, les pays du Sud devraient stimuler la technification de leurs agricultures et, surtout, l'adoption de systèmes d'irrigation plus efficaces. L'expérience espagnole (dérivée, à son tour, de l'israélienne) pourrait être d'un grand secours pour le développement de systèmes agricoles plus efficaces et productifs. Cela ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération au développement (mise en place de systèmes d'irrigation et d'autres techniques) et pour l'investissement européen dans le secteur agricole de ces pays. Les obstacles rencontrés par les étrangers pour posséder des terres subsistent dans plusieurs Pays Tiers Méditerranéens, ce qui entrave le transfert des capitaux et des technologies et rend difficile l'apparition des complémentarités entre les deux rives. Quant aux prix de l'eau, ils sont gérés comme une subvention couverte à l'agriculture irriguée et n'incitent pas les agriculteurs à adopter des systèmes d'économie d'eau. L'implantation d'un système d'incitations microéconomiques pour la technification, surtout par rapport à l'irrigation goutte à goutte, semble urgent du côté des Pays Tiers Méditerranéens. L'UE pourrait coopérer efficacement dans cette modernisation du secteur agricole méditerranéen.
6. Les points 1 et 3 font apparaître l'existence d'un conflit d'intérêts entre les Pays Tiers Méditerranéens et l'UE méditerranéenne dans le domaine agricole. L'agriculture espagnole en serait la plus affectée et il faut le faire remarquer, parce que les agriculteurs espagnols ont la perception, assez réaliste, d'être toujours lésés par l'UE face aux intérêts des agriculteurs de l'Europe continentale. Durant ces dernières années, les exportateurs agricoles espagnols se sont fortement opposés à supporter à eux seuls les coûts de l'ouverture agricole en Méditerranée. Cette situation peut facilement se convertir en un conflit politique interne important de très complexe solution et capable de situer les coûts politiques de la libéralisation agricoles à des niveaux insoutenables pour les gouvernements des pays européens les plus affectés.
7. Finalement, nous aimerions souligner comme il est important de consacrer des ressources afin d'inciter une plus grande complémentarité entre les agricultures des deux rives de la Méditerranée. Les hauts niveaux de protection douanière, autant au

Nord qu'au Sud, certaines mesures de politique économique des pays du Sud (comme l'exclusion des produits agricoles des régimes douaniers ou les obstacles, déjà mentionnés, à l'investissement étranger) empêchent le développement d'un système agricole méditerranéen intégré. C'est pour cette raison aussi que les entrepreneurs européens rencontrent des difficultés pour trouver des partenaires avec lesquels développer des joint-ventures. L'édification d'un système efficace d'information sur les opportunités d'investissement et l'élimination des normes en question pourraient contribuer à la promotion d'une plus grande complémentarité. Un autre vecteur de la complémentarité réside dans la diversification des productions, processus qui pourrait être aussi appuyé par l'UE.

Pour tout cela, le futur du commerce agricole en Méditerranée a besoin d'un accord politique entre les deux rives, mais également au sein de l'UE. C'est ce que nous aimerions appeler un **Pacte Agricole Méditerranéen**. Un pacte politique à deux niveaux, UE-PTM et EU Méditerranéenne-UE non Méditerranéenne, qui tiendrait compte des bénéfices de la libéralisation pour les pays du sud et des coûts pour les pays de l'UE méditerranéenne. Pour le moment, une libéralisation absolue et unilatérale ne paraît pas politiquement faisable, surtout si les perdants de l'ouverture ne sont pas compensés au niveau de l'UE. Mais une ouverture réciproque ne bénéficierait pas aux agriculteurs de l'UE méditerranéenne, sinon aux producteurs de céréales, lait et viandes de l'Europe continentale.

Quoi qu'il arrive, la libéralisation agricole devra être abordée d'une perspective moins maximaliste et plus dialogante. Les pays du sud ne peuvent pas se permettre de renoncer aux emplois et au développement que la libéralisation impliquerait pour ses pays. Mais les pays de l'UE méditerranéenne, et surtout l'Espagne, ne peuvent pas demander à leurs agriculteurs de supporter les coûts de la politique méditerranéenne européenne.

Mais la libéralisation agricole a des implications qui dépassent le domaine sectoriel. A notre avis, le futur de la Zone de Libre Change Euro-méditerranéenne, sa viabilité et sa crédibilité, dépendent, en partie, de la solution du conflit agricole qui oppose les pays riverains. Le pari du libre-échange est fort: il mérite des efforts à la mesure de ses défis. La dynamique de ces dernières années, spécialement la libéralisation des échanges agricoles commencée dans le cadre multilatéral, conduit vers un pacte agricole méditerranéen, responsable et généreux: responsable, parce qu'à niveau européen, il faut tenir compte des perdants et les compenser pour surmonter leur opposition; généreux, parce que nous avons vu que la libéralisation semble avoir des effets importants sur les économies du Sud, mais qui ne sont pas suffisants pour assurer son développement. C'est la continuité du processus de Barcelone et les attentes ouvertes sur un nouveau modèle de relations entre l'UE et la Méditerranée qui sont en jeu.

#### **Références :**

- BEGEMANN, L. and others (1988): "Water harvesting for plant production". World Bank Technical Papers. Washington, World Bank.
- BROWN, D. A. DEARDORF ET R. STERN (1997); Some Economic Effects of the Free Trade Agreement between Tunisia and the European Union. Regional Partners in Global Markets: Limits and Possibilities of the Euro-MED Agreements. London, Centre for Economic Research.
- DE ROSA, Dean A. (1997): Agricultural Trade and Rural Development in the Middle East and North Africa: Recent Developments and Prospects. A.D.R. International, Ltd.
- DECALUWÉ, B ANDRÉ PATRY Y YAZIZ DISSOU (1998): Union Douanière au sein de l'UEMOA: Une analyse Quantitative. Cahiers du travail. CREFA, département d'Economie. Université Laval, Canada
- DECALUWÉ, B ANDRÉ PATRY ET SAVARD (1999): When Water is no Longer Heaven Sent: Comparative Pricing Analysis in an AGE Model. Cahiers de travail 99-05. CREFA, département d'Economie. Université Laval, Canada

- 
- DLUHOSCH, B. (1996): On the fate of newcomers in the European Union: lessons from the Spanish experience. Banco de España, Madrid.
  - ELYSSA, M. (2000): «Le secteur agricole tunisien à travers l'accord de libre-échange Tunisie-UE», dans Xuereb, P. G.: The Mediterranean's European Challenge, vol. II. Malta, European Documentation and Research Centre.
  - COGNEAU, D. AND G. TAPINOS (1995): "Libre-échange, répartition du revenu et migrations au Maroc", Revue d'économie du développement, 1
  - GISSELQUIST, D. ET C. PRAY (1999): «Deregulating Technology Transfer in Agriculture: Reform's Impact on Turkey in the 1980s», Policy Research Working Paper 2086. Washington, World Bank
  - GOTO, Junichi (1997): Regional Economic Integration and Agricultural Trade. Washington, World Bank.
  - GTRNON, M. (1992): "Medium and Long Term Mediterranean Scenarios". Economics Energy Environment. Fondazione Eni Enrico Mattei.
  - HOEKMAN, B. AND S. DJANKOV (1996): "The European Union's Mediterranean Free Trade Initiative", The World Economy, vol. 19, n° 4.
  - JAIDI, L. (1994): "La zone de libre-échange Union Européenne, Maroc: Impact du projet sur l'économie marocaine", Cahiers du GEMDEV, n° 22.
  - KEBABJIAN, G. (1994): "Les pays du Maghreb ont-ils intérêt à une zone de libre-échange avec l'Union Européenne", Cahiers du GEMDEV, n° 22.
  - KEBABJIAN, G. (1995): "Le libre-échange euro-maghrébin: une evaluation macro-économique", Revue Tiers-Monde, t. XXXVI, n° 144, Oct-Dec.
  - KRUGMAN, Paul (1982): "Trade in Differentiated Products and the Political Economy of Trade Liberalization". Import Competition and Response [ed. by Jagdish N. Bhagwati]; pp. 197-221. University of Chicago Press. Chicago.
  - KRUGMAN, Paul and OBSTFELD, Maurice (1988): International Economics. Theory and Policy. Scott, Foresman and Company. Glenview, Illinois.
  - LOUAFI, S. (2000): «Economie politique des politiques de prix agricoles et alimentaires», Correspondances n° 59, janvier-février. Tunis, IRMC.
  - LUC, Savard and others (1997): Quand l'eau n'est plus un don du ciel: un MEGC appliqué au Maroc. Cahiers de Recherche. Université Laval.
  - POZANCOS GOMEZ-ESCOLAR, J. M. (1999): «La competencia exterior. La política comercial de la UE. Debilidades de la protección comunitaria», Séminaire sur «Les défis de l'avenir», organisé par la Fédération Espagnole des Producteurs et Exportateurs de fruits et légumes-FEPEX, Madrid, Avril.
  - REGNAULT, H. (1997): «Les échanges agricoles: une exception dans les relations euro-méditerranéennes», Monde Arabe Maghreb Machrek, hors série, décembre.
  - REIFFERS, JL-directeur- (1997): La Méditerranée aux portes de l'an 2000. Institut de la Méditerranée, Ed. Económica, 1997.
  - ROGERS, Peter and LYDON, Peter [eds.] (1994): Water in the Arab World. Perspectives and Prognoses. Harvard University Press.

- 
- RUTHEFORD, T., E. E. RUTSTRÖM AND D. TARR (1994): "L'accord de libre-échange entre le Maroc et la CEE: une évaluation quantitative", Revue d'économie du développement, 2.
  - RUTHEFORD, T. et al. (1995): "The free Trade Agreement between Tunisia and the European Union" World Bank Technical Papers. Washington, World Bank.
  - SIGALLA, Fiona D. (1992): "Regional Effects of Liberalized Agricultural Trade". Economic Review. Federal Reserve Bank of Dallas.
  - SOLAGRAL (1998): Le commerce des produits agricoles entre l'Union Européenne et les pays méditerranéens, Rapport Final, Etude DG VI/A/5.
  - TOVIAS, A. (1999): "Impacto comercial de las futuras zonas de libre comercio", en Bacarí y Tovias (eds.), Librecambio Euromediterráneo, Barcelona: Icaria.
  - TUJIL, W. (1993): "Improving Water Use in Agriculture; Experiences in the Middle East and North Africa". World Bank Technical Papers. The World Bank.